LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

SPORT


photo : Daniel Bahuaud

LE CURLING EN FAMILLE

Pour la famille Sarrasin de Sainte-Anne, le curling est bien plus qu'un sport. C'est tout simplement un bon prétexte pour passer du temps en famille. Pour Roland, le père et ses deux fils, Gérald et Robert, c'est une passion à partager avec la génération suivante. D'ailleurs, le jeune Jordan Sicat, 13 ans compte persévérer sur la glace pour égaler le niveau de son beau-père, Robert. 17

BE canadian READ FRENCH

Par **LAURENT POLIQUIN**, grand gagnant du concours de slogan de *La Liberté*.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 41 • 8 AU 14 FÉVRIER 2017
SAINT-BONIFACE

ENTRE LE CHOC ET L'ESPOIR


photo : Daniel Bahuaud

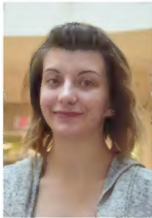
لكي لا تذهب أرواحهم سدى، لنتحاور!

Pour qu'ils ne soient pas morts en vain, parlons-nous!

Le Canada absorbe peu à peu le choc depuis la tragédie du 30 janvier survenue à Québec.

À l'Université de Saint-Boniface, près de 200 personnes se sont recueillies le 6 février pour honorer la mémoire des musulmans en prière, victimes de la tuerie au Centre culturel islamique de Québec.

L'acte terroriste et raciste laisse certains dans la peur, d'autres dans l'incompréhension.



Pour Jessica Hunnie, étudiante en première année en Éducation de la jeune enfance, c'est l'espoir qui prévaut :

« Je suis d'Île-des-Chênes. Et je crois que nous devrions tous être concernés par ce qui est arrivé à Québec. Cette cérémonie à l'USB, il nous la fallait. Je n'ai pas encore parlé du massacre avec mes amis musulmans. C'est l'occasion d'ouvrir un dialogue, pour mieux se comprendre. »



ABDOULAYE N'DIA,
étudiant en 1re année en Administration des affaires :

« La vie humaine est sacrée, peu importe la religion. »



ILHAM FARES,
conceptrice pédagogique :

« Je suis très touchée. Mais il faut garder en tête qu'il y a plus de bons cœurs que de mauvais. »



ANNIKE EVERHARDUS,
étudiante en 1re année en Sciences infirmières :

« C'est tellement triste d'être capable de faire cet acte à cause de la religion. Je suis choquée que cela puisse se passer au Canada. »



MOHAMED DIAWARA,
étudiant en 1re année en Administration des affaires :

« En tant que musulman, j'ai beaucoup de peine. Il faut arrêter de confondre musulman et terroriste. »

Photos et propos recueillis par Morgane Lemée.

Suite des témoignages en page 3

Citation DE LA SEMAINE

« Les minorités ont besoin de droits, d'où l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Mais le passage des années fait que la catégorie des ayants droit est de plus en plus en décalage avec le monde moderne. »

Me Mark Power est un avocat spécialiste en droit linguistique. Il s'exprime dans le cadre du dossier **LES FRANCOPHONES DE LA LOI 5 : DES PISTES POUR L'AVENIR**.

| Page 7.

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

Tadens Mpwene, le trait d'union entre Kinshasa et le Manitoba



« Nelson », ça aurait pu être lui. Comme le personnage de cette bande dessinée, que vous retrouverez toutes les semaines dans *La Liberté*, Tadens Mpwene est né en Afrique, en République démocratique du Congo plus précisément. Un pays où, dès l'âge de 4 ans, Tadens a découvert sa fibre artistique, au travers des dessins animés diffusés à la télévision. Comme Nelson, c'est à l'Université de Saint-Boniface, à 12 000 kilomètres de chez lui, que Tadens a choisi de poursuivre ses études en administration des affaires, dès l'hiver 2014. Et, comme Nelson, Tadens a vécu une à une les différentes étapes de l'expatriation. À commencer, on s'en doute, par l'adaptation climatique…

Mais la comparaison s'arrête là. Car Tadens Mpwene, devenu entretemps caricaturiste pour *Le Réveil*, le journal des étudiants de l'USB, a appris à manier l'humour aussi sûrement qu'il fait courir son crayon sur le papier. Et c'est par l'humour que *La Liberté*, en se lançant dans cette aventure dessinée, a choisi de mettre en scène ce choc des cultures. En grossissant le trait, comme on dit. Alors, s'il y a du Tadens dans ce personnage de Nelson, c'est du côté du talent esthétique qu'il faut aller le chercher.

NELSON AU MANITOBA

Conseil de famille dans la salle d'attente de l'aéroport.

Mon fils utilise toute l'education que tu as reçue. Sois sérieux avec tes études. Ton avenir est entre tes mains.

Nelson nous comptons sur toi, sois sage et que rien ne te detourne du bon chemin. Que les ancêtres soient avec toi.

J'ai compris!

Oui, j'ai compris votre souci et je ne l'oublierai pas.

Courage, fiston. Sois sage comme d'habitude.

02

Ton père et ton oncle ont tout dit, applique les conseils et sois discipliné.

J'ai compris!

Avant le décollage, la mère de Nelson fond en larmes.

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Journaliste et Webmestre :
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ COMMUNICATION

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Valetin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



ACTUALITÉS

Dans l'espoir du vivre-ensemble

Solennel moment de recueillement et de prière, le 6 février à l'Université de Saint-Boniface, lors d'une cérémonie tenue en mémoire des victimes et en solidarité avec les survivants de la tuerie du 30 janvier au Centre culturel islamique de Québec. Près de 200 personnes ont participé à l'appel conjoint des professeurs, des étudiants, et du bureau du recteur. Voici quelques témoignages recueillis par Daniel Bahuaud lors de l'évènement.



MATHIAS OULÉ, professeur de microbiologie à l'USB depuis 2000, a bien connu l'une des victimes, le professeur Khaled Belkacemi, de l'Université Laval.

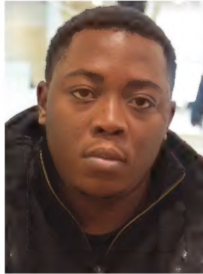
« Quand j'ai appris son décès, j'ai été choqué. Khaled m'a aidé à obtenir la subvention nécessaire pour que je puisse faire mes études doctorales. Il m'a présenté à mon directeur de thèse. Il m'a appuyé dans les coulisses. C'était un homme bon et généreux, qui a aidé de nombreux élèves. Il était notre ange gardien. »



HAYAT BENZINEB,
étudiante en première année en éducation de la jeune enfance

« Je suis canadienne d'origine algérienne. Et musulmane. Je me rassure, en sachant que les victimes sont mortes lorsqu'elles priaient, dans une mosquée.

Mon cœur est avec elles et leurs familles. J'ai aussi peur que ça puisse nous arriver, ici, chez nous. »



NATHANAEL KANAKI,
étudiant en sciences au programme Université 1

« Comme catholique, je crois que la coexistence des religions est importante. Sinon, on risque d'atteindre un niveau de violence incroyable. La commémoration organisée à l'USB était importante. Il nous en faut d'autres. Et plus d'occasions aussi pour prendre conscience de l'autre. »

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

Un sérieux abus de confiance

Jusqu'à récemment, Justin Trudeau promettait catégoriquement que le système électoral canadien serait remplacé avant les élections de 2019.

Cependant, voyant que le système qui avantagerait le Parti libéral plus que tout autre allait être rejeté, il a renoncé à sa promesse.

De fait, il a gravement négligé ses responsabilités par rapport à la réforme électorale, s'étant abstenu de formuler une option précise et de créer un consensus sur sa proposition. C'est ce que Brian Mulroney avait accompli durant la campagne électorale de 1988 pour faire accepter l'accord controversé de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Dans sa lettre de mandat à Karina Gould, la nouvelle ministre des institutions démocratiques, le premier ministre affirme que « Les Canadiens et les Canadiennes... s'attendent à ce que nous soyons honnêtes, ouverts et sincères dans nos efforts pour servir l'intérêt public. » Justin Trudeau vient de tourner le dos à cette attente pour des raisons électorales les plus partisanes.

Il demande à Mme Gould de « diriger les efforts du Canada en vue de défendre le processus électoral contre les cybermenaces », une tâche qui pourrait être confiée à Élections Canada.

De fait, le rôle principal de Mme Gould et de sa prédécesseure, Maryam Monsef, sera de maintenir l'apparence de parité homme femme au Conseil des ministres. Car leurs « ministères » sont symboliques et dépourvus de pouvoir politique réel.

La manœuvre cynique de Justin Trudeau pourrait marquer la fin de sa lune de miel avec les Canadiens. Il vient de rompre une promesse importante de sa campagne électorale et ses explications invraisemblables minent sa crédibilité et son capital politique.



Raymond Hébert

Québec, Trump, et les mots qui comptent

Tuerie indicible la semaine dernière à Québec, drame qui chambarde le discours politique dans cette province, si tolérante et inclusive, dit-on.

L'accusé? Un certain Alexandre Bissonnette, de toute évidence un Québécois de souche, qui aurait subi une transformation radicale ces derniers temps.

Au cœur de cette transformation? Son site Facebook et d'autres sources soulignent son admiration pour Marine Le Pen, chef du Front National, parti français d'extrême droite; et pour Donald Trump, maintenant président des États-Unis.

Sa transformation coïncide avec une augmentation dramatique dans le nombre de crimes haineux aux États-Unis et au Canada depuis l'élection de Donald Trump.

Peut-on donc blâmer Trump pour les actions présumées d'Alexandre Bissonnette? Pas directement, bien sûr. Mais comme l'ont dit notre Premier ministre Justin Trudeau et le Premier ministre du Québec Philippe Couillard la semaine dernière, les mots comptent pour quelque chose.

Et sur ce plan, les mots de nous tous, que ce soient ceux de la radio poubelle raciste de Québec, ou de certains souverainistes québécois, ou encore des quidams qu'on entend dans les McDonalds ou les Tim Hortons, même à Winnipeg (j'en ai entendu moi-même), comptent. Et blessent les personnes qui sont visées.

Pire encore : les paroles des Trump et Le Pen incitent sournoisement à la violence contre l'Étranger, qu'il soit noir, musulman, juif ou autre, selon les circonstances.

L'élection de Donald Trump a amplifié ce discours, qui séduit des esprits simples comme celui d'Alexandre Bissonnette. Dieu nous protège d'eux. Mais je n'entretiens pas grand espoir.



Raymond Clément

Les tendances inquiétantes dans l'économie canadienne

En ces nouveaux temps où l'Amérique cherche à obtenir d'autres concessions économiques du Canada, il est essentiel de bien prendre conscience de l'évolution de notre économie, qui n'est pas rassurante dans tous les secteurs. Car la transformation importante qui s'est produite sur le marché d'emploi ces 40 dernières années *(voir la semaine dernière)* s'est aussi produite dans le secteur industriel.

Des 8,3 millions d'emplois créés, 7,9 millions l'ont été dans le secteur des services et un maigre 0,4 million dans celui de la production des biens. Ce secteur est composé de cinq industries : agriculture, foresterie et mines, service public (par exemple l'hydro), construction et manufacture. Les domaines agricole et manufacturier ont perdu respectivement 175 000 et 166 000 emplois. Par ailleurs, 40 000 emplois ont disparu dans l'industrie pétrolière entre 2014 et 2016.

Comment expliquer ces changements?

- Avant l'an 2000, on peut dire que la décroissance de l'emploi est attribuable à la productivité. Mais si l'agriculture et la foresterie ont obtenu des gains de productivité, en revanche les industries pétrolière et minière n'ont pas connu les mêmes résultats.
- Après l'an 2000, la mondialisation entre vraiment en jeu et nos industries ne peuvent plus faire concurrence avec les producteurs mondiaux.
- On constate aussi que la demande pour des biens manufacturiers a fait place à une plus forte demande pour les services.

Que faut-il retenir des changements intervenus depuis 40 ans? Que l'économie canadienne est devenue davantage une économie de services, mais qu'il ne faut surtout pas négliger nos matières premières. Ça ne serait pas juste dommageable aux régions, mais aussi aux coffres publics.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

La force de l'État de droit canadien

La tuerie au centre culturel islamique de Québec la semaine dernière a une fois de plus montré la capacité de l'État canadien à absorber le choc de la violence provoqué par ce qu'il est convenu d'appeler "un loup solitaire". C'est-à-dire un individu dont les actions visent à provoquer, à déstabiliser l'État de droit.

Comme on était en droit de s'y attendre, tous les élus de toutes les couleurs politiques ont uni leurs voix pour dénoncer l'acte insensé d'un homme dont les penchants tendraient à l'extrême droite, dans ces cercles où l'État de droit est méprisé, parce que jamais vu comme assez fort, assez puissant pour faire penser tout le monde comme lui. Et donc ainsi garantir la sécurité de tous.

Le Premier ministre du Canada n'a pas hésité à parler de terrorisme. Justin Trudeau a raison, justement parce que l'attaque contre des personnes de confession musulmane cherchait à justifier des peurs inadmissibles. Comme le fantasme de la menace que représentent tous ces étrangers auxquels on prête facilement la volonté d'imposer leur mode de vie.

La tragédie de Québec met une fois de plus en lumière la dynamique fondamentale qui règne sur les affaires du monde : la loi du dominant-dominé. Tout l'effort de l'État de droit, quand il arrive à s'implanter, consiste à atténuer, pour les citoyens qui en bénéficient, les effets les plus malsains du dominant-dominé. En régime de droit, pour prendre acte d'un certain progrès dans les relations humaines, on parle dans les lois plus volontiers de majoritaires et minoritaires que de dominants et dominés.

Au Canada, la *Charte des droits et libertés* de 1982 offre une multiplicité de protections, dont la liberté de parole et la liberté de culte. Fondamentalement, ces libertés sont accordées et garanties à titre individuel. Cependant, puisque nous sommes des êtres sociaux, ces droits individuels s'inscrivent dans une logique collective. Un Canadien peut faire partie, selon ses croyances, ses orientations et ses intérêts, de plusieurs "communautés", le mot à la mode pour exprimer la notion du collectif.

Une communauté, c'est un « nous ». Ce qui implique qu'il y a des « eux ». Mais ce qui n'implique pas forcément qu'il y a conflit entre ces « nous » et ces « eux ». À moins que pour des motifs d'ordre historique ou culturel, des antagonismes nourris par des préjugés existent déjà, comme par exemple sur le plan religieux, un domaine qui s'avère particulièrement fécond en matière de « nous » et de « eux ». Dans un régime démocratique en santé, il est souhaitable, et même désirable, de s'identifier à plusieurs « nous ».

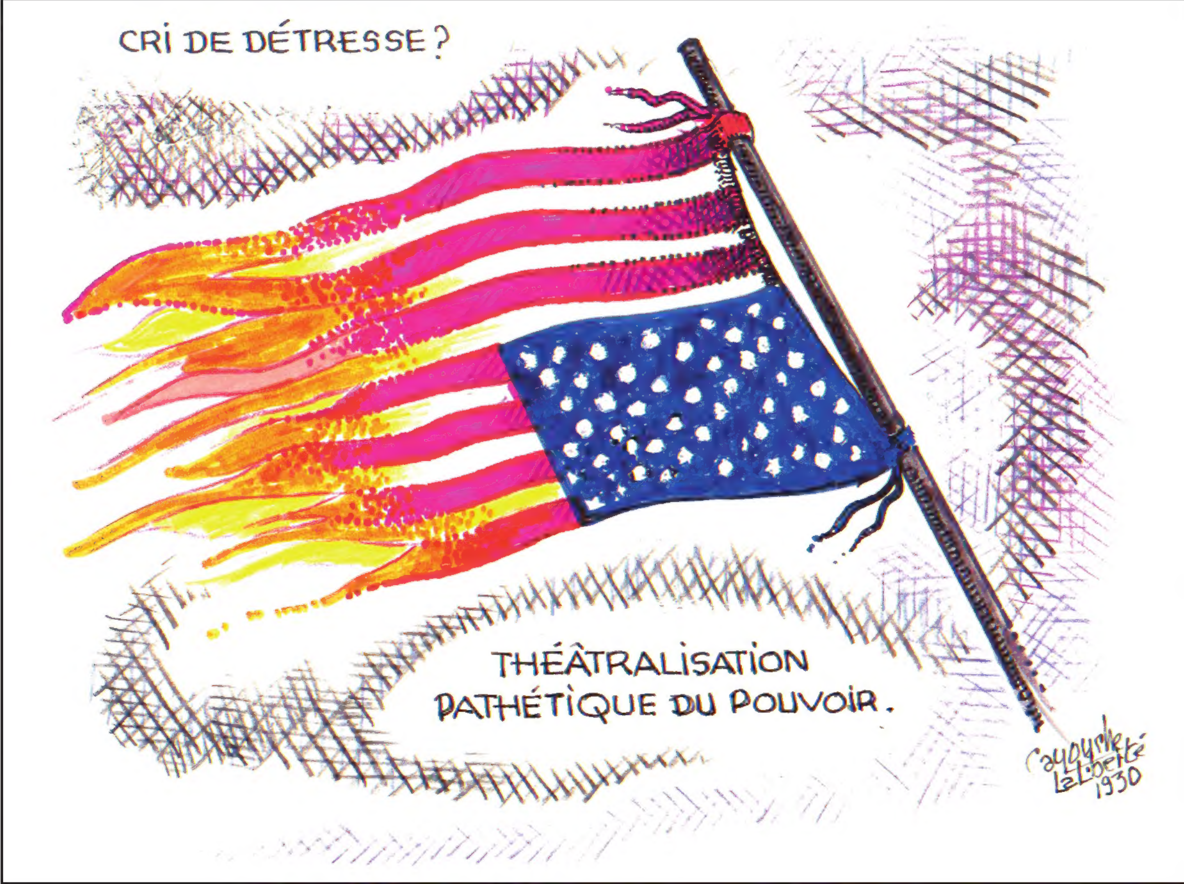
L'assassinat d'hommes dans la grande mosquée à Québec a hélas remis en pleine lumière un « nous autres qui ne sommes pas musulmans » et un « eux autres qui sont musulmans ». Au lendemain de l'attentat, le Premier ministre québécois a déclaré : « Nous sommes avec vous, vous êtes à la maison et vous êtes les bienvenus chez nous. » Un « nous » qui sans doute désirait englober tous les « nous » du Québec.

Visiblement, dans l'esprit de Philippe Couillard, le tant espéré « vivre-ensemble » passe par une compréhension entre les multiples communautés de « nous » et de « eux » qui forment la société québécoise. Mais pour y arriver, il faut qu'aucune logique de contre ne s'installe entre les « nous autres » et les « eux autres ».

Car pour vraiment dépasser le règne du dominant-dominé, qu'il soit exprimé sous la forme « majoritaire-minoritaire » ou « nous-eux », il faut absolument sortir des mentalités qui emprisonnent, qui divisent pour mieux s'affirmer. Au-delà de tous les légitimes « nous », au-delà des appartenances communautaires, il faut mettre au centre du projet de société canadienne la dimension humaine, personnelle, de chaque citoyen.

La relation de personne à personne est le moyen le plus sûr de dépasser idées reçues et préjugés. La relation de personne à personne, donc la relation de cœur à cœur, est au fond la condition indispensable à un authentique vivre-ensemble.

L'État de droit n'est pas une panacée aux problèmes entre Canadiens. Il permet en tout cas de placer la personne humaine au centre de la vie canadienne. Celles et ceux qui ont immigré au Canada ont pris la bonne décision si leur plus haute volonté intérieure est d'aller jusqu'à vouloir être souverain de leur propre vie.



TRIBUNE LIBRE

Devenir bilingue : hier et aujourd'hui



« Que faire de nos jours pour devenir bilingue de culture française? »

RENÉ PICHÉ,
dit le Bien-disant

Je suis né dans une communauté rurale de langue française où les enfants anglophones comprenaient ou parlaient le français. En 1951, la télévision de langue anglaise a tout chambardé. La télé française à ses trousses en 1960 au Manitoba ne put y faire contrepoids. Une dizaine d'années suffirent pour ancrer le processus d'assimilation au Manitoba. Sans le prévoir, mes parents m'inoculèrent en 1950 contre l'assimilation précoce en m'envoyant au Collège de Saint-Boniface. À mon retour en 1957, même une de mes tantes unilingue baragouinait l'anglais.

Enfant, ma mère me raconta les *Contes de Perreault* et m'abonna à *L'Abeille et Hérauts*, revue québécoise destinée aux préadolescents. Les études m'exposèrent aux œuvres littéraires de langue française. Pour ce qui fut de la langue anglaise, je l'ai acquise grâce à la lecture, au cinéma et à la télé. Mes heures devant le petit écran furent innombrables. Puis j'ai accompagné ma mère dans les salles de cinéma chaque mois d'été entre 1944 et 1950. Mes *Comic Books* de l'époque western furent bientôt supplantés par des biographies (Lawrence of Arabia, Ghandi) et des romans (*Gone with the Wind*, *The Brothers Karamazov*). Ce n'est qu'à 19 ans que j'ai dû faire l'effort d'accentuer les bonnes syllabes anglaises sans faire mourir d'hilarité mes interlocuteurs.

Puisque aujourd'hui l'anglais s'apprend par osmose, que faire de nos jours pour devenir **bilingue de culture française**? Il faut baigner dans une famille qui parle français à la maison sans donner d'ultimatum aux enfants qui passent à anglais à l'occasion; il faut vivre dans une famille où les parents racontent chaque jour des histoires à leurs petits, où la télé anglaise n'existe pas pour eux, où les films sont visionnés en version française, où l'on trébuche un peu partout dans la maison sur des livres pour enfants. Des échanges de livres entre familles, des expériences festives et sportives en français servent de cerise sur ce gâteau à étages. Les résultats sont probants.

Mon petit-fils de quatre ans lit en français et questionne ses parents au sujet des irrégularités de la grammaire française. Et Dieu sait qu'il y en a! Me nommant un jour les couleurs peintes sur son camion, il termina sa démonstration en disant : *Il est multicolore*. Comme il avait le torse nu, j'ai voulu le taquiner en lui demandant quelle était sa couleur. Après s'être examiné attentivement, il me proclama avec sérieux : *Je ne suis pas multicolore*. Je restai bouche bée!

Son plus vieux frère, toujours prudent avant de s'engager, a commencé vers l'âge de trois ans à parler en phrases complètes, avec adjectifs au besoin. Son père lui reprocha ceci, et j'en fus témoin : *On ne frappe pas dans* ***cette*** *maison*. Le garçonnet lui rétorqua d'un ton inquisiteur: *Dans* ***quelle*** *maison est-ce qu'on frappe?* C'est dire que la formulation des remontrances appelle à la circonspection! Mes petits-fils seront-ils acceptés à l'école par leurs condisciples qui ne jouiront pas du même niveau langagier qu'eux? Histoire d'hilarité mal fondée, cette fois-ci.

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Les vaccins ne sont pas des injections sacrées

Madame la rédactrice,

C'est avec consternation que j'ai lu dans *La Liberté* du 25 au 31 janvier les propos du docteur Denis Fortier au sujet du vaccin contre la grippe. D'où cette réplique qui s'oppose à sa propagande en faveur du rite quasi religieux de la vaccination contre la grippe ainsi qu'à ses célestes louanges en faveur de la vaccination en général.

Aujourd'hui, une des meilleures sources scientifiques pour prendre du recul par rapport au vaccin chéri du docteur Fortier est le rapport appelé « Cochrane Collaboration » (1). Ces enquêteurs indépendants ne partagent pas les recommandations du bon docteur. Leur conclusion nous assure que la science n'est pas en position d'appuyer le vaccin comme outil valable pour prévenir la grippe saisonnière, surtout chez nos aînés.

Source d'inquiétude entre autres est la présence du mercure dans ce vaccin. À cause de la neurotoxicité du composé chimique en question (le thimerosal ou thiomersal), le vaccin est considéré comme l'un des possibles facteurs de l'autisme chez les jeunes enfants. (2)

Creusons la question de l'autisme chez nos enfants. Son taux est passé de 3 sur 10 000 dans les années 1950 à 1 sur 68 aujourd'hui. (3) La professeure Stéphanie Seneff du M.I.T. estime que si cette tendance se maintient, en 2025 un enfant sur deux pourrait être affecté, et 80 % des garçons. (4). L'horreur! Comment la race humaine pourrait-elle espérer survivre si on devait arriver au point tragique où la moitié de ses enfants a perpétuellement besoin de soins spécialisés? Pas besoin d'être mathématicien pour comprendre que cette situation est intenable.

Je note d'ailleurs que les plus récentes générations d'enfants sont de plus en plus accablées d'allergies, d'asthme, de difficultés d'apprentissage, de cancers, de maladies neurologiques, auto-immunes, gastro-entérologiques et j'en passe. Il sont notablement moins en santé que leurs parents et grands-parents. Le temps n'est-il pas venu de sérieusement questionner le rôle que pourrait jouer au sein de notre population l'administration - toujours en croissance - de vaccins?

De fait, le lien entre la santé de nos enfants et les vaccins paraît de plus en plus certain. En 2014, un chercheur expérimenté de la CDC (l'agence américaine de protection de la santé), le docteur William Thompson, s'est fait lanceur d'alerte. Il a remis au Congrès américain des dizaines de milliers de pages de documents qui montrent des liens, établis en 2004, entre l'autisme et le vaccin dit MMR (rougeole, oreillons et rubéole). Mais ces liens avaient été systématiquement occultés.

Tristement, la CDC et le Congrès américain continuent de s'asseoir sur la pile de preuves établissant la fraude. (5) Heureusement, d'autres enquêteurs indépendants ont reçu des copies et ont divulgué ces informations. (6) Vraiment, il est temps de prendre un recul à l'égard de l'amour que certains éprouvent pour ces vaccins qu'ils considèrent comme des injections sacrées. Eh bien non, comprenons que les vaccins ne sont pas des injections sacrées.

(1) http://www.cochrane.org/fr/CD004876/vaccins-pour-la-prevention-de-la-grippe-saisonniere-et-ses-complications-chez-les-personnes-de-65-ans-et-plus

(2) https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/14976450

(3) https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/autism-spectrum-disorder-asd/surveillance-autism-spectrum-disorder-asd.html

(4) http://www.anh-usa.org/half-of-all-children-will-be-autistic-by-2025-warns-senior-research-scientist-at-mit/

(5) https://youtu.be/NFMP6O2tuz4

(6) https://www.youtube.com/watch?v=KrpK0rbl9w

Gérald Bohémier
(docteur en chiropraxie à la retraite)
Beauséjour (Manitoba)
Le 31 janvier 2017

Les solutions pour aller vers plus d'équité

Madame la rédactrice,

Merci à M. Raymond Clément, qui nous présentait la semaine passée (*La Liberté* du 1er au 7 février 2017), une analyse du marché de l'emploi canadien des 40 dernières années. Il serait en fait très pertinent d'examiner les chiffres depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA le 1er janvier 1994. Donc examiner les tendances pour les emplois des jeunes, des adultes et des aîné(e)s. Ensuite il faudrait différencier les emplois à temps partiel des emplois à temps plein. Et puis il faudrait répartir le tout en catégories hommes-femmes pour les différents groupes d'âge. Et puis encore il serait important d'étudier la valeur des salaires moyens de ces groupes respectifs.

De tels tableaux en diraient long sur la santé et la croissance de notre économie et le type d'emplois dans l'ère post-libre-échange. Ces tableaux nous donneraient aussi à réfléchir sur le progrès de notre quête vers une plus grande équité.

Pour ce qui est de l'argument de repousser l'âge de la retraite pour les aîné(e)s, il est vrai que les gens semblent vivre plus longtemps et en meilleur santé que les générations précédentes. Cependant, les personnes qui ont lutté toute leur vie contre la pauvreté seraient de la sorte mises à lourde épreuve. Épuisées, elles se sentent déjà débordées, stressées. Elles souffrent de dépression, dorment mal, et leur maigre salaire ne leur a pas permis, ou ne leur permet pas, de se nourrir adéquatement, ce qui affecte sérieusement leur santé. (1)

Le cortisol produit par le stress en continu mine leur qualité de vie et finit par raccourcir leur existence d'une dizaine d'années, en moyenne, à comparer aux gens plus nantis de leur ville ou région. (2) Par contre, la retraite précoce est associée à une meilleure qualité de vie, et à une longévité accrue. Ce serait préférable de donner à ces travailleurs et travailleuses le choix de rester au boulot ou de prendre leur retraite, plutôt que de légiférer pour toute une génération, qui représente autant de diversité de besoins et d'énergie. Les incitatifs qui existent déjà sont suffisants.

Pour ce qui est des défis des gouvernements à trouver les ressources pour maintenir les services publics, il y aurait une troisième option à part l'augmentation des impôts des contribuables ou des réductions de services. Grâce à l'émission *Enquête* diffusée le 26 janvier dernier sur les ondes de Radio-Canada, nous avons appris que de nombreuses sociétés fantômes étrangères, nommées dans les « Panama Papers », utilisent des adresses canadiennes comme stratégie d'évasion fiscale dans leur pays. Il y a des gens qui se servent du Canada comme paradis fiscal!

De plus, une loi canadienne peu connue du public, dite de la *No Second Tax*, permet aux compagnies canadiennes de s'inscrire dans des paradis fiscaux qui affichent des taux d'imposition variant de 0 à 2,5 %. Ces compagnies échappent à des impôts justes et équitables au Canada si elles affirment s'être acquitté de leurs impôts dans le pays *off-shore*, pour justifier le principe de la *No Second Tax*, que ce soit vrai ou non.

Il faudrait que le Canada se ravise sur les questions d'évasion fiscale. Il faudrait qu'on annule cette loi dite de la *No Second Tax* et que le Canada réclame sa juste part des compagnies domestiques et étrangères et de ses citoyens richissimes. Que les agents embauchés par l'ancien Premier ministre Harper pour se lancer à la poursuite de fraudeurs et des paradis fiscaux se mettent à l'œuvre et examinent sérieusement ces deux pistes. Les coffres de l'État se renfloueraient sans que les familles de la classe moyenne n'aient à subir des hausses d'impôts.

Mais pour appliquer pareille politique, il faudrait du courage politique et de la transparence.

(1) *Poverty Is Hazardous to Women's Health - And We Can Do Something...* www.cwhn.ca › Home › Fall/Winter 2001/2002 Volume 4/5, Number 4/1

(2) Voir l'Institut canadien sur la santé et Statistiques Canada sur les indicateurs de santé 2013. https://secure.cihi.ca/free_products/HI2013_EN.pdf pages 85 - 95

Gisèle Saurette-Roch
Réseau action femmes MB, inc.
Le 2 février 2017

LES FRANCOPHONES DE LA LOI 5 :

L'IMPACT SUITES DU VOTE UNANIME DES DÉPUTÉS MANITOBAINS EN JUIN 2016

Les francophones de la Loi 5 : et maintenant, comment les repérer?

La nouvelle définition d'un francophone prévue par la Loi 5 constitue la principale avancée de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. Maintenant, comment traduire concrètement cette nouvelle approche? Les perspectives de Wilf Falk, l'ancien statisticien en chef du Manitoba.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Wilf Falk est persuadé que « la Province éprouvera plusieurs difficultés à identifier toutes les personnes qui font partie de cette francophonie ».

La *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* définit la francophonie manitobaine comme étant « la communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne, même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle » (1).

Wilf Falk souligne les difficultés pour les statisticiens par cette nouvelle définition : « La francophonie a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. La Loi 5 reconnaît cette transformation. En soi, c'est du positif. Pourtant, ce qui me saute aux yeux, c'est l'expression *affinité spéciale*. C'est nébuleux. On est dans la perception que les gens ont d'eux-mêmes, ce qui est extrêmement difficile, voire même impossible à mesurer. Si quelqu'un déclare avoir une affinité spéciale avec le français, qui osera le contredire? »

Malgré ces réserves, Wilf Falk avance quelques pistes pour repérer les francophones de la Loi 5 dans le recensement de 2016. « On peut d'abord commencer par ceux pour qui le français est la langue maternelle (question 9 du questionnaire abrégé). Ensuite, ceux qui connaissent assez le français pour converser dans la langue (question 7) et ceux qui la parlent le plus souvent (question 8a) et assez régulièrement (question 8b).

« De là, on peut étendre la recherche en se servant du formulaire long. Est-ce qu'ils parlent en français au travail? (questions 45 a et 45 b). On peut aussi faire appel au pays d'origine, si la personne en question est un immigrant (question 12). Dépendant de la réponse, on peut avoir une idée s'il est francophone. »

Wilf Falk souligne qu'on pourrait aussi croiser ces données avec celles qui concernent le logement. « On pourrait ainsi dresser le tableau de la francophonie dans une municipalité rurale, comme celle de Taché.

« Par contre on va toujours rester dans l'imprécision. Cette histoire d'*affinité spéciale* peut inclure toutes sortes de personnes. Comme celles qui ont fait l'école d'immersion. Évidemment elles ne se diront pas toutes francophones. Et je ne parle même pas du portrait flou qu'on va toujours traîner parce qu'en 2011 le Fédéral n'avait pas obligé les gens à remplir le formulaire long. »



Archives La Liberté

Nommé statisticien en chef du Manitoba du 31 mai 1976, Wilf Falk a tiré sa révérence du Bureau de la statistique du Manitoba le 15 novembre 2016 après presque 37 années de service.

En outre, Wilf Falk rappelle que les résultats du recensement de 2016 ne seront pas rendus publics d'un seul coup. « Le 8 février, Statistique Canada fournira les données sur la population et le logement. Ce n'est que le 2 août qu'on aura en main les données sur la langue. Et seulement le 29 novembre qu'on aura les plus récentes statistiques sur la langue du travail. Et c'est le 25 octobre qu'on sera renseigné sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

« Autrement dit, bonne volonté ou pas, si la Province veut commencer à revoir ses services en français, elle n'aura pas toutes les données en main avant la fin de l'année. »

(1) Disposition introductive 1(2) de la Loi 5.

DES PISTES POUR L'AVENIR

À QUOI RESSEMBLE UNE ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE AU 21E SIÈCLE?

« On tisse une courtepointe francophone »

Pour Alain Laberge et Me Mark Power, la définition d'un francophone dans la Loi 5 cadre déjà en plein avec la réalité vécue sur le terrain dans les écoles de la DSFM. 23 écoles où les jeunes francophones de langue maternelle côtoient ceux des familles mixtes, des nouveaux arrivants et des anglophones dont le français est la langue d'adoption.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Alain Laberge, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, constate que la francophonie manitobaine est dans « une phase historique ».

« La Loi 5, les États généraux et la potentielle refonte de la SFM encouragent les conversations courageuses. Pour les écoles françaises, ça veut dire parler du concept de l'ayant droit comme relevant d'une logique d'autrefois (1). De toute façon, la francophonie décrite par la Loi 5 ressemble déjà à celle de nos écoles.

« La DSFM reflète un vouloir vivre en français ensemble. Nos écoles regroupent des enfants de familles de langue maternelle, bien entendu. Mais aussi de nombreux élèves dont les familles ont fait le choix de vivre en français de manière importante et significative. On tisse une courtepointe francophone. Avec des anglophones qui n'ont jamais fréquenté une école française, mais qui parlent le français au point d'en faire leur langue d'adoption.

« Et avec des immigrants pour qui le français est ni plus ni moins la langue véhiculaire. Comme ceux de la République démocratique du Congo, dont la langue maternelle peut être le swahili ou le lingala, mais qui ont un français souvent très soutenu. On ne refuserait jamais ces personnes là, même si, techniquement, elles ne sont pas des ayants droit. »

Me Mark Power est un avocat spécialiste en droits linguistiques. Fort de sa vaste expérience, il soutient que « le concept de l'ayant droit, 35 ans après sa création, semble étrange ».

« Les minorités ont besoin de droits, d'où l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Mais le passage des années fait que la catégorie des ayants droit est de plus en plus en décalage avec le monde moderne.

« En Colombie-Britannique, 90 % des élèves sont de familles mixtes. Ils sont nés bilingues. Quand un Marocain arrive au Canada, il connaît déjà une des langues officielles du pays. Ce serait fou de l'envoyer à une école anglaise. Et il serait injuste et quasiment méchant de ne pas l'accueillir dans nos écoles.

« Et d'ailleurs, pourquoi pas inviter dans un esprit de réconciliation et de réparation les petits-enfants des francophones qui ont été assimilés à cause de la Loi Thornton de 1916? Leurs familles avaient certainement une affinité spéciale avec la francophonie. À cinq ou six ans, un enfant peut facilement apprendre une nouvelle langue. »


Me Mark Power.


Archives La Liberté
Alain Laberge.

(1) L'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* confère des droits à l'éducation dans la langue minoritaire officielle aux Canadiens si un de trois critères est rempli. Un ayant droit est donc : a) un parent dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité. b) un parent qui a reçu son instruction au niveau primaire au Canada dans la langue de la minorité. c) un parent dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction dans une des deux langues officielles.

GRÂCE À UNE FILIÈRE CAMEROUNAISE

Un chocolat unique à Winnipeg

La chocolaterie Aschenti Cocoa vient d'ouvrir sur Corydon. Les fondateurs, Christian et Christelle Mekoh, fabriquent eux-mêmes un chocolat 100 % naturel. Ils souhaitent partager leur savoir-faire et leur amour du chocolat avec les Winnipégois. Et pour une raison simple : ils font pousser eux-mêmes leur cacao au Cameroun.



photo : Barbara Gorrand

Christian Mekoh, fondateur d'Aschenti Cocoa : « Le chocolat n'est pas qu'une friandise, c'est aussi un repas. À la base, le chocolat était une boisson de Dieu. C'est pour ça que les populations aztèques en offraient aux Européens. »

Charlotte ALTIERI
Collaboration spéciale

L'aventure des copropriétaires commence en 2012. Christian Mekoh raconte : « On ressentait le besoin de faire quelque chose de différent. Lorsque nous vivions en Belgique avec ma femme, nous aimions nous balader pour goûter divers chocolats. »

Une fois l'idée implantée, le couple a participé à de nombreux forums et a fait de la recherche sur la fabrication du chocolat. Christelle Mekoh, dont le grand-père possède une plantation de cacao au Cameroun, décide de faire de même. « On a voulu notre propre plantation au Cameroun, qui est le 5e pays producteur mondial de cacao. Aussi et surtout pour offrir un produit 100 % naturel à nos clients. »

Ainsi, Christian Mekoh part deux fois par an en Afrique afin de surveiller la récolte du cacao. Il détaille : « On est parti sur un constat. On a trouvé une équipe de gens travailleurs en qui on avait confiance. Je reste un mois et demi pour suivre la récolte, la fermentation et le séchage. » Le producteur raconte une anecdote : « On a offert un échantillon de chocolat à nos employés, car ils n'en avaient jamais mangé! On était très surpris. »

Christelle Mekoh décrit le concept de leur chocolaterie : « Nous sommes les seuls chocolatiers de Winnipeg à faire pousser nous-même notre chocolat. Comme ça, nous pouvons être sûrs de la qualité naturelle du chocolat. Et on n'utilise pas de produits chimiques ou d'additifs. »

Les Mekoh expliquent l'origine du nom Aschenti, dérivé du peuple Ashanti. « Les Ashanti étaient les premiers cultivateurs de cacao au Ghana. On les a choisi, car ils symbolisent ce qu'on fait, à savoir une production naturelle. »

L'objectif du couple est de partager leur savoir-faire, leurs connaissances, et leur amour du chocolat. Christian Mekoh rajoute : « Quand les gens sortent de la boutique, on veut qu'ils aient appris quelque chose. Sur le plan des affaires, notre but n'est pas nécessairement de grandir, mais de satisfaire une clientèle. Si dans dix ans nous recevons toujours les mêmes clients, ce sera une réussite pour nous. »

L'ouverture de la chocolaterie le 17 décembre sur l'avenue Corydon avait été un succès pour les copropriétaires. En moins de quatre heures, les Mekoh avaient épuisé leur marchandise. Christelle Mekoh révèle : « Pendant trois semaines, on a dû faire du chocolat toutes les nuits! Comme on le fait à la main avec des petites machines pour contrôler la qualité, ça prend du temps et de la précision. »

Pour l'instant, Christian et Christelle Mekoh proposent 12 saveurs de chocolat. Leur concept de « Bean to bar » permet au client, dès son entrée, de voir comment le chocolat est produit dans la chocolaterie.

LA VIE L´HIVER

L'AÉROPORT DE WINNIPEG, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

L'incessant combat des déneigeurs

L'hiver, l'Aéroport international Richardson est entre les mains de Dennis Kurchaba. C'est la saison où le chef d'équipe responsable du déneigement est dans l'effort constant. Grâce à sa vigilance, l'aéroport a juste été fermé à deux reprises depuis 20 ans.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Deux fermetures depuis 1997, il y a de quoi rester impressionné...

Notre secret c'est la vigilance. Je patrouille les deux pistes principales pour m'assurer qu'il n'y ait aucun obstacle aux avions. Je communique sans cesse avec la tour de contrôle et les compagnies aériennes. Quand une dépression du Colorado se développe sur les Montagnes Rocheuses, on est vite averti. Et on commence à se préparer pour la bordée de neige qui va inévitablement s'abattre sur nous.

Ce sont les blizzards qui causent les fermetures?

Oui. Il faut des sacrées grosses bordées de neige avant que tout se bouche. Quand la grande tempête du 5 au 7 avril 1997 s'est abattue sur Winnipeg, je venais d'être embauché avec huit autres gars. J'avais à peine reçu deux heures de formation sur les chasse-neige. Toute l'équipe de déneigement s'est retrouvée d'un seul coup sur les pistes de décollage.

C'était fou. Ce coup-là, on a reçu 48 cm de neige. Il a fallu travailler sans répit pendant trois jours de temps. Chacun faisait un quart de 12 heures. On dormait dans le hangar, sur des lits de camp. Mais on a réussi notre coup! L'aéroport n'a fermé que deux heures en tout.

Depuis, le boulot doit être plus facile...

Ça fait trois ans que je suis chef d'équipe. J'ai l'expérience maintenant. Et je connais bien les 14 employés de nos deux quarts de travail. Ils sont bien entraînés.

Il y a aussi l'équipement qui est plus efficace. En 1997, j'étais obligé de travailler en t-shirt, parce qu'il fallait impérativement maintenir les cabines des chasse-neige à une température très chaude pour que la neige fonde sur les vitres. Aujourd'hui, on a des véhicules fabriqués à Portage-la-Prairie par Airport Technologies. Cette compagnie connaît bien nos hivers. Leurs machines sont plus puissantes. Et confortables! On est leur terrain de validation. On les aide même à développer et améliorer leur équipement.



photo : Daniel Bahuaud

Dennis Kurchaba, posant avec une des énormes souffleuses de l'Aéroport international de Winnipeg.

Au fait, comment vous utilisez vos machines?

Au fond c'est simple. On avance en diagonale – une formation qu'on appelle la *conga line*. On déneige une largeur d'au moins 100 pieds. On a des balayeuses équipées des rouleaux de 25 pieds. Elles passent en premier quand on déneige.

Ensuite vient le tour des souffleuses. Nos plus grandes peuvent cracher de la neige à 100 pieds. Ensuite, les camions ramassent les andains de neige laissés par les autres machines.

Ça ne doit pas être évident de conduire avec toute la neige qui revole autour…

Même avec 2 cm de neige, nos machines peuvent produire toute une poudrée! Ceux qui suivent les balayeuses doivent se guider en s'accrochant aux lumières de signalisation arrière de la machine en avant. Souvent, quand même on les perd de vue. Alors là il faut vraiment faire attention. Et c'est pas le seul danger qui nous guette. Au petit matin du 6 avril 1997, on était en pleine tempête et à un moment la visibilité a été carrément réduite à zéro. On ne voyait pas le bout de son nez. Finalement c'est le radar de la tour de contrôle qui a dû nous guider. On a du mettre notre confiance dans les opérateurs qui nous prévenaient quand on risquait de quitter la piste.

La semaine prochaine, Dennis Kurchaba nous raconte ses autres défis d'hiver : la glace, le vent et la deuxième fermeture de l'aéroport.

EN TOILE DE FOND DES 50 ANS...

À Saint-Boniface le temps était venu pour un secondaire mixte

Le Collège Louis-Riel a été le premier secondaire mixte dans la Division scolaire de Saint-Boniface. Sa direction avait été confiée à une femme, alors religieuse : sœur Cécile Rémillard. Aujourd'hui âgée de 90 ans, Cécile Rémillard-Beaudry se souvient très bien de ses débuts à l'Institut collégial Louis Riel Collegiate.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Lorsque les commissaires d'écoles de Saint-Boniface lui confient la tête du nouvel Institut collégial, sœur Cécile Rémillard (sœur Anne-Marie en religion) est la directrice depuis septembre 1961 de l'Institut collégial Saint-Joseph. Une institution mieux connue sous le nom d'Académie Saint-Joseph, l'école publique pour filles ouverte par la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1898.



photo : Bernard Bocquel

Cécile Rémillard-Beaudry a volontiers accepté de remuer ses souvenirs pour évoquer l'époque qui l'a conduite à devenir la première directrice de l'Institut collégial Louis Riel Collegiate. La plupart des enseignants avait à cœur de promouvoir la langue française auprès des *baby-boomers*.

La commission scolaire, présidée par Paul Marion, a choisi la native du village de Saint-Joseph, titulaire d'une maîtrise en Éducation de l'Université d'Ottawa, de préférence au frère Albert Laurin, actif à Provencher, l'école publique des garçons sous la gouverne des Frères marianistes depuis 1899. Le frère enseignant, dont la réputation était celle d'un homme qui ne badinait pas avec la discipline, a dû se contenter du poste d'adjoint à la directrice du nouvel établissement. (1)

Lorsqu'elle prend son poste, sœur Rémillard est à la veille d'arborer une tenue vestimentaire post-Vatican II. « Je portais encore un voile, mais il ne s'agissait plus que d'un costume partiel. Lorsque la jupe a été raccourcie, les garçons se sont même mis à siffler dans les corridors... » Il ne fallut pas longtemps à quelques élèves un tantinet malicieux pour surnommer le duo Rémillard-Laurin *Ladybird and The Hawk*, comme ne l'a pas oublié la principale intéressée.

Cécile Rémillard-Beaudry, dans les années 1980 présidente de Réseau, l'organisme de revendication pour les droits des femmes, cerne ainsi le contexte de l'époque :

« Louis-Riel est né de la fermeture de l'Académie Saint-Joseph et du secondaire de Provencher.

Suite en page 11

...DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

Suite de la page 10

« C'était deux écoles publiques qui fonctionnaient avec une mentalité d'école privée. Les filles étaient d'un côté de la rue, les garçons de l'autre. C'était révolu. La fusion entre les deux écoles s'est bien faite. L'année 1966 avait été une année de préparation des mentalités. Deux sœurs étaient allées enseigner à Provencher, et deux frères venaient enseigner aux filles.

« Le temps était vraiment venu d'avoir un secondaire mixte. Ça permettait plus de souplesse pour les enseignants, à cause des nombres. Dès les débuts, de la 9e à la 12e année, on n'était pas loin de mille élèves à Louis-Riel. L'école était pleine. Le personnel enseignant se chiffrait à une trentaine. Il y avait un bel esprit. Tous les vendredis après la classe, on sortait la plupart ensemble, pour socialiser, prendre un verre, soit chez des enseignants, soit dans un restaurant. Je me souviens de collègues comme Léo Duguay, Antoine Gaborieau, sa sœur Marie-Blanche Gaborieau, René Bosc, Georges Druwé ou encore Gérard Lécuyer, à qui j'avais enseigné à Sainte-Anne, un très bon élève d'ailleurs… »

Autant de personnes qui militaient, chacune à leur manière, en faveur de l'enseignement en français, qui venait d'être reconnu par le gouvernement progressiste-conservateur de Duff Roblin. La loi 59 de 1967 reconnaissait le principe d'un enseignement moitié en anglais et moitié en français de la 1re à la 12e année. « La majorité des enseignants de Louis-Riel était francophone. Les élèves nous entendaient parler en français entre nous. On voulait absolument favoriser une bonne adaptation des deux groupes linguistiques. Je précise que les rencontres du vendredi se passaient surtout en français. »

Cécile Rémillard-Beaudry n'a pas eu « de gros problèmes » à diriger Louis-Riel. « Le défi de la direction, c'est de s'assurer que les profs se préparent bien et que les classes se fassent dans l'harmonie. Somme toute, mon travail a été plaisant, vraiment le *fun*. D'ailleurs la première année a été merveilleuse au niveau des résultats académiques. À mon avis, la qualité essentielle quand on dirige une école c'est de ne pas penser que l'on conduit l'école tout seul. Il faut prendre en compte l'opinion du corps enseignant.

« Parmi mes tâches, il y avait celle de surveiller le dîner. Comme il n'y avait pas de salle à dîner, les élèves étaient obligés de prendre leur dîner dans le gymnase. Au moins il y avait une salle de conférence qui pouvait aussi servir pour donner des spectacles…

« J'aime les vieilles bâtisses. Alors mon seul regret quand je pense à Louis-Riel a été la fermeture et puis la démolition de l'Académie Saint-Joseph, un édifice qui avait toute une histoire. Je dois dire que j'ai trouvé un peu triste que le bâtiment flambant neuf dont j'assumais la direction avait des salles de classe sans vraies fenêtres. C'était plutôt des espèces de meurtrières. Je trouvais cette modernité bizarre. Qu'est-ce qui se passerait en cas de tempête, de panne d'électricité? Non, franchement, je n'ai jamais compris pourquoi ils n'ont pas mis de fenêtres. »

Cécile Rémillard-Beaudry a quitté après seulement une année la direction de l'Institut collégial Louis Riel Collegiate pour aller en mission au Brésil à cause de différends au sein de sa communauté religieuse. (Voir l'encadré ci-contre) L'enseignant René Bosc lui a succédé.

(1) Le fait que la direction de Louis-Riel revienne à une femme n'a peut-être pas été bien reçu à *La Liberté et Le Patriote*, propriété des Oblats de Marie-Immaculée. Dans l'édition du 19 octobre 1967, suite à l'inauguration officielle du secondaire, on peut en effet lire : « Aujourd'hui à l'Institut Louis-Riel, les frères et les sœurs vont continuer leur enseignement dans une seule et même école, toujours en parfaite collaboration avec les professeurs laïcs, sous la gouverne des deux principaux, le frère Albert Laurin et sœur Cécile Rémillard. »

« On m'appelait le *tomboy* »


photo : Gracieuseté Cécile Rémillard-Beaudry
Voici la photo officielle de Cécile Rémillard-Beaudry lorsqu'elle occupe la direction du Collège Louis-Riel.

Si Cécile Rémillard-Beaudry n'a assumé que durant une année la direction de l'Institut collégial Louis-Riel, c'est à cause de tensions qui existaient alors au sein de toutes les communautés religieuses, qui vivaient les remises en question engendrées par le concile œcuménique Vatican II.

Née dans une famille de douze frères et sœurs, la huitième enfant de Zéphirin Rémillard et de Marie-Anne Bérard a toujours été bien à l'aise avec qui elle est. Si bien qu'elle avait tout juste atteint la mi-trentaine en 1961 lorsque la supérieure provinciale des Saints-Noms de Jésus et de Marie, sœur Célina, originaire de Hollande, l'a poussée à prendre la direction de l'Académie Saint-Joseph.

Cécile Rémillard-Beaudry parle sans réticence de son parcours de vie. « Petite, j'ai grandi entre des gars. Je jouais avec eux-autres. On m'appelait le *tomboy*. Ma sœur Bernadette ne voulait rien savoir de moi, elle avait cinq ans de plus.

« Je croyais à ma vocation. Vraiment, aussi loin que je me rappelle, je voulais devenir religieuse. Maman avait une sœur religieuse chez les Saints Noms, sœur Alice-Emma. L'idée d'enseigner me plaisait. En 8e année, je calcule que j'écrivais mon français à la perfection. Il faut dire que Maman voulait qu'on soit champion en tout. Au concours annuel de l'Association d'Éducation, j'ai toujours eu les prix paroissiaux. Et en 11e année, j'ai obtenu le prix provincial. J'ai fait ma profession religieuse en 1944 à Montréal. Pendant mon noviciat, à ma première visite à la maison, Maman m'avait dit : *Cécile, si tu n'es pas heureuse, la porte est toujours ouverte pour toi.*

« Je suis de nature avant-gardiste, plutôt revendicatrice aussi. Dans le contexte des changements entraînés par le concile œcuménique Vatican II, je n'hésitais pas à dire ouvertement ce que je pensais. On discutait souvent. Il fallait s'adapter aux besoins présents. Mais mes commentaires et observations n'étaient pas toujours bien accueillis au sein de ma communauté.

« En fait, ma communauté m'a donné un sentiment d'étouffement. Pour m'évader de ce climat tendu, j'ai pensé devenir missionnaire. C'était pour moi reprendre un rêve de jeunesse. La permission m'a été accordée. Après une formation, je suis partie pour le Brésil en juillet 1968. »

Cécile Rémillard-Beaudry a quitté la vie religieuse en 1971.

LE CLASSIQUE DE LA FONDATION CANADIENNE DU CMV

Des parents engagés au nom de l'espoir

Robert Tétrault, Denis et Nicole Vielfaure expliquent pourquoi le 5e tournoi de hockey bottines Le Classique qui aura lieu les 10 et 11 février au parc Whittier est plus important que jamais.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Robert Tétrault a créé la Fondation canadienne du CMV en mai 2014 pour contribuer à l'élimination des infections chez les enfants atteints du CytoMégaloVirus. Depuis, l'organisme de bienfaisance a récolté près de 165 000 $.

« L'an dernier, Le Classique a collecté 65 000 $. Cette année, j'espère atteindre les 75 000 $. (1) Mon objectif à long terme est de dépasser le million $, pour que la fondation puisse contribuer de manière importante aux recherches scientifiques dans l'espoir de développer un jour un vaccin. »

Entre-temps, le père d'un garçon atteint de la maladie continue de s'activer pour sa cause. « La fondation organise un congrès national canadien sur le CMV. En principe fin mai à Montréal dans le cadre du congrès de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec.

« Je fais aussi du lobbying pour que le dépistage du CMV chez les enfants qui ont perdu l'ouïe soit rendu obligatoire au Manitoba, comme il l'est déjà en Colombie-Britannique. La perte de l'ouïe peut être un signe de la maladie. Greg Selinger, le député provincial de Saint-Boniface, m'appuie. Il a déjà fait rédiger une ébauche d'un projet de loi qui a éveillé l'intérêt de Kelvin Goertzen, le ministre de la Santé. M. Goertzen veut nous rencontrer pour en discuter davantage. »

Robert Tétrault a également mis sur pied un comité consultatif pour la fondation, composé d'experts, comme la pédiatre Joanne Embree, de l'Institut de recherche du Manitoba du Children's Hospital. Des parents sont aussi engagés, comme Denis et Nicole Vielfaure, qui ont perdu un enfant de la maladie.

Pour le résident de La Broquerie, l'adoption du projet de loi serait « un bon premier pas vers d'autres formes de dépistage obligatoire, comme celui pour toutes les femmes enceintes ». « La recherche indique que le dépistage du CMV durant la grossesse est très efficace. Il n'y a pas de moyens de guérir la maladie. Mais au moins, les médecins seraient déjà prévenus. Et ils pourraient commencer à organiser un programme de traitements avant même la naissance du bébé. »

Nicole Vielfaure offre son témoignage. « En 1992, nous avons perdu notre fille Lynne, âgée de 15 mois. Elle a beaucoup souffert, parce qu'à l'époque, peu de traitements existaient. Il n'y avait que les médicaments pour réduire sa douleur.

« Voir son enfant souffrir et ne pas avoir un espoir d'amélioration, c'est presque insupportable. Déjà en 1992 le désir de passer à l'action pour que d'autres enfants n'aient pas à souffrir nous habitait. On a autorisé une autopsie de notre fille pour que les chercheurs puissent mieux comprendre le CMV. Denis milite avec Robert Tétrault pour faire une différence. »

(1) Le Classique aura lieu les 10 et 11 février au parc Whittier. Renseignements : (204) 612-1048 (Robert Tétrault).



photo : Daniel Bahuaud

Robert Tétrault se prépare pour Le Classique, tournoi de hockey-bottine organisé pour aider la Fondation canadienne du CMV.



CULTUREL

50 ANS D'ŒUVRES VISUELLES DE L'ANCIEN HOMME DE THÉÂTRE

Roland Mahé, côté coulisses

Pendant 44 ans, Roland Mahé a été la figure centrale du Cercle Molière. On connaissait moins l'artiste-peintre et le dessinateur, plus discret, mais tout aussi prolifique. Peintures, croquis, affiches : tous les aspects de son art visuel sont exposés à la Maison des artistes visuels, jusqu'au 25 février. (1)


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca


photo : Valentin Cueff
De gauche à droite : Richard Mahé, Roland Mahé et Éric Plamondon devant l'une des œuvres exposées.

Roland Mahé n'y croyait pas vraiment. À 76 ans, il voit ses œuvres exposées au public pour la première fois : « Je ne pensais pas qu'il y avait matière à faire une exposition, mais j'ai fait confiance à Éric, et il est bon pour pousser les gens à accomplir les choses. » Commissaire de l'exposition, Éric Plamondon, qui fut aussi comédien dans des pièces de théâtre montées par Roland Mahé, trouvait intéressant d'inverser les rôles et de « mettre en scène » le travail de son ancien mentor : « Quand on est comédien, on prête son talent au metteur en scène, à sa vision. Pour cette exposition, j'ai demandé à Roland de me faire confiance ».

Une main dans la poche, l'autre tenant un cahier, le regard interrogateur et complice à la fois : un portrait de l'artiste nous accueille dans la galerie. Il est signé Pauline Boutal, mentor de Roland Mahé, sa prédécesseure à la direction artistique du Cercle Molière. C'est la seule œuvre exposée qui n'est pas de lui. Elle fait figure de clin d'œil à celle qui avait aussi « un pied dans les deux mondes », celui des arts et celui du théâtre, raconte Éric Plamondon.

On retrouve bien sûr le théâtre dans les œuvres exposées. Dans un coin de la galerie, des croquis provenant du Cercle Molière sont présentés sur une table, comme si c'était un travail toujours en cours. Puis il y a les affiches, chacune d'un style différent, qui montrent l'étonnant éclectisme de son auteur. Mais son art ne s'arrête pas à la scène : d'autres œuvres nous font voyager, du parc Provencher aux Rocheuses.

Cette pluralité des thèmes et des styles est au cœur de la démarche d'Éric Plamondon et de Richard Mahé, également commissaire de l'exposition, qui ont sélectionné les œuvres. Les deux hommes ont parcouru cinq décennies de la vie de Roland Mahé pour aboutir à une vingtaine d'œuvres, avec la volonté de raconter un parcours qui prend de nombreuses formes : « L'objectif est de montrer sa capacité à employer différents supports pour faire passer une certaine vision. »

Il s'agit aussi de montrer que son travail ne s'arrête pas là. Lorsqu'on sort de la galerie, on remarque trois œuvres au-dessus de la porte, trois des plus récents travaux de l'artiste. La dernière a été conçue il y a six mois. Pour Éric Plamondon, cette exposition permet aussi d'envoyer un message : « On voulait montrer que ça fait 50 ans qu'il crée, et que c'est pas fini. »

(1) « Rappel », à la Maison des artistes francophones, 214, boulevard Provencher du 3 au 25 février 2017.

Sudoku

PROBLÈME N° 538

	8		3					
							6	
			2	8	6		3	
				9	8			
	3			4		2	1	
		7		3			9	
1			7		5			
	4	3						5
5						1		6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 537

8	5	4	7	2	9	1	3	6
2	1	9	3	8	6	5	4	7
6	7	3	5	1	4	8	9	2
7	2	6	4	9	8	3	1	5
3	8	5	6	7	1	4	2	9
4	9	1	2	5	3	6	7	8
1	3	8	9	6	2	7	5	4
5	6	2	1	4	7	9	8	3
9	4	7	8	3	5	2	6	1

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 908

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3								■				
4							■					
5		■										■
6				■								
7			■									
8					■						■	
9									■			
10			■			■						
11										■		
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Importun, gêneur.
2- Sans nationalité légale. – Dans ce pays.
3- Craintive. – Colline à l'ouest d'Athènes, où se tenait l'assemblée des citoyens.
4- Rendît tranchant. – Petite chemise en étoffe de crin.
5- Machine qui sert à détirer les tissus.
6- Triage. – Joignissent l'un à l'autre.
7- Sur le tambour. – Elle vend des estampes (pl.).
8- Compétition sportive. – Possessif.
9- Ustensile pour attiser le feu. – Refus.
10- Interjection. – Bouquiné. – Marcha vite et beaucoup.
11- Personne étourdie. – Éminence.
12- Raisonnables. – Mis à sec.

VERTICALEMENT

1- Désastres.
2- Paroi verticale présentant une dénivellation importante. – Avare.
3- Jour de la semaine. – Personnel. – Indéfini.
4- Grand rideau intérieur de fenêtre. – Enfermé.
5- Faute. – Rivière de France.
6- Malmenant. – Négation.
7- Poisson d'eau douce. – Petits fromages cylindriques.
8- Doublée. – Marquera son indécision.
9- Faire une pause. – Adverbe.
10- Marquèrent des caractères de la civilisation chinoise.
11- Ville principale de l'ancienne Cyrénaïque. – Enlever.
12- Querelle violente. – Raz de marée.

RÉPONSES DU N° 907

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	T	I	B	O	I	S	E	R	A	S
2	E	M	I	N	E	N	C	E	S	■	R	A
3	T	E	S	T	E	■	O	R	T	E	I	L
4	A	N	S	E	R	I	N	E	■	M	A	O
5	R	U	E	R	■	N	E	I	G	E	■	P
6	D	I	R	E	C	T	■	N	A	T	T	E
7	A	S	■	T	E	R	R	E	S	T	R	E
8	T	A	S	■	P	I	A	S	T	R	E	■
9	E	■	E	L	E	G	I	■	R	E	M	I
10	U	R	N	E	■	U	S	A	I	■	A	N
11	R	I	S	■	S	A	I	N	T	E	T	E
12	S	T	E	T	T	I	N	■	E	R	E	S

CHRONIQUE

Nos Manitobaines *engagées*

Le projet de recherche intitulé ***Nos Manitobaines engagées*** réunira dans un livre les profils d'une centaine de Manitobaines qui ont contribué de façon marquante à l'épanouissement et à la vitalité de leur communauté. Initié par Michelle Smith et dirigé par Lise Gaboury-Diallo, ce projet a rapidement été endossé par un groupe de travail motivé, dont les autres membres sont : Aline Campagne, Louise Duguay, Suzanne Kennelly, Roland Lavoie, Papa Mbao, Bernice Parent et Karlee Sapoznik.

Cette chronique
est l'extrait d'une entrevue
qui met en lumière
le riche parcours de vie
d'AGNÈS DUBOIS



« J'ai entrepris toutes sortes de choses pendant ma vie. J'ai été impliquée dans le domaine de l'éducation, dans ce sens que j'ai beaucoup siégé sur des comités de parents d'élèves. En l'occurrence deux : j'ai milité pour la construction de deux écoles (l'École Noël-Ritchot à Saint Norbert et le Collège Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes).

Je suis très fière d'avoir travaillé pour faire bâtir deux écoles pour mes enfants, parce qu'on en avait besoin.

Cela a exigé pas mal de travail de ma part... Pour l'École Noël-Ritchot, un peu moins, mais cela a exigé des tonnes de réunions! Cela demandait aussi beaucoup de conversations avec les membres de la communauté, parce qu'au commencement, il y avait beaucoup de gens qui disaient – surtout des gens qui n'avaient pas d'enfants dans le programme de français : « Pourquoi vous avez besoin d'une école française? »

Puis, il fallait leur expliquer les raisons...

Ça a été tellement long pour les convaincre! Cela a pris deux ans avant que la construction de l'école commence. [...] Mais je n'étais pas toute seule dans ce combat, évidemment.

Ensuite, quand on a eu l'École Noël-Ritchot, il nous fallait un secondaire, il n'y avait rien dans la division Seine : les jeunes allaient à Louis-Riel. Ainsi, on a senti ce besoin. Puis là, ça s'est décidé que l'école serait régionale, c'est-à-dire pour Lorette, Île-des-Chênes, La Salle, Saint-Norbert... À ce moment-là, j'étais présidente du comité des parents de l'École Noël-Ritchot. L'objectif c'était de se rassembler. Comme chaque village a sa propre culture, et puis chaque situation scolaire était un peu différente...

Cela a impliqué une certaine politique, il fallait aussi convaincre les communautés et c'était beaucoup d'ouvrage. Moi, j'ai été à des réunions de la division de l'Île-des-Chênes pendant des années, presque chaque semaine, et j'allais de Saint-Norbert jusqu'à Sainte-Anne en auto. Et j'en ai fait des voyages, juste pour convaincre le gens d'accepter le projet!

Je me souviens encore, quand on a eu l'École Gabrielle-Roy il y avait des voisins anglophones de bonne volonté de Saint-Norbert qui nous avaient invités à un party le jour de l'an pour qu'on soit uni, tous ensemble de nouveau... Et puis là, quelqu'un me dit : "*You must be happy now that you have your two schools!*"

Je lui dis : "*No, we want a division!* " Et puis, je pense qu'ils se sont dit : "*Oh my God!* " (rires) »

Ce projet a reçu l'appui technique et financier de : l'Université de Saint-Boniface, La Liberté, la Winnipeg Foundation, *le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada, le Centre du patrimoine et la Société historique de Saint-Boniface, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération des aînés franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial, entre autres.*

CHAQUE COMMUNAUTÉ MANITOBAINE DOIT POUVOIR SE FAIRE ENTENDRE

Le Conseil des arts « est à tout le monde »

Après plus de 50 ans d'existence, le Conseil des arts du Manitoba réfléchit à un nouveau plan stratégique pour les cinq prochaines années. Sa PDG, Akoulina Connell, est formelle : « Il est temps d'évoluer et de renouveler les objectifs ».

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Akoulina Connell a quitté Fredericton, où elle était directrice générale d'artsnb, le Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick, pour Winnipeg en juillet 2016. « Nous sommes vraiment chanceux au Manitoba d'avoir autant de ressources. Cela donne beaucoup de possibilités. Il y a aussi une diversité très riche. C'est ce qui m'a poussée à venir ici. C'est une province avec beaucoup de potentiel et d'opportunités. »

Le Conseil des arts du Manitoba, établi en 1965, sur une structure établie sur le modèle du Conseil des Arts du Canada. Son but? Subvenir aux besoins des artistes, des communautés et au développement des arts au Manitoba. Un budget proche de 10 millions $ lui est attribué pour couvrir les coûts administratifs, les programmes communautaires, les programmes dans les écoles, le financement des organismes, ainsi que des subventions aux artistes.

Tout en suivant la ligne directrice du Conseil des arts du Canada, Akoulina Connell se focalise sur de nouveaux objectifs pour le Manitoba. « Nous tenons à changer tout notre écosystème d'ici 2022. Parce que tout change très vite. Les populations, les intérêts, la technologie... Nous devons suivre ces changements et nous adapter. »

C'est pourquoi Akoulina Connell et Elyse Saurette, agente des relations publiques, se déplacent dans plusieurs communautés du Manitoba. Elle y tiennent des consultations et lancent un sondage, afin de cerner l'orientation de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique. « Nous avons établi nos objectifs prioritaires pour les cinq prochaines années, d'une manière plus ou moins précise. Les priorités vont évoluer en fonction des besoins des Manitobains. Je pense que le Conseil des arts du Manitoba, est à tout le monde. Il appartient à chaque habitant du Manitoba. »



photo : Morgane Lemée

Akoulina Connell (à gauche) et Elyse Saurette se préparent avant leur prochaine consultation, à l'Université de Saint-Boniface, le 8 février. En arrière-plan : « Miniature Golf #1 », d'Alison Norlen.

Encourager l'accessibilité et l'inclusivité est un des trois objectifs clés du nouveau plan stratégique. Dans cette idée, la PDG du Conseil des arts du Manitoba désire inclure davantage chaque communauté, à commencer par les Autochtones.

« L'accès des Autochtones aux arts et la représentation de leurs valeurs est très importante, surtout dans le cadre de la commission de vérité et réconciliation. »

Elyse Saurette ajoute : « C'est pourquoi nous allons faire prochainement une consultation spécifique à Winnipeg pour la communauté artistique autochtone. Nous espérons qu'il y aura un mélange de générations et de langues parlées, à l'image de cette communauté. »

Akoulina Connell prend en compte toutes les communautés. « Avant de venir au Manitoba, j'ai fait mes recherches. Saviez-vous que le tagalog est la quatrième langue la plus parlée au Manitoba?

« Pourtant, la communauté philippine n'est pas représentée à cette échelle dans le domaine des arts. C'est également quelque chose que nous aimerions changer. »

Dans leur tournée de consultations à travers la province, Akoulina Connell et Elyse Saurette vont se rendre à Thompson. Un déplacement qui n'a pas été entrepris depuis très longtemps, explique l'agente des relations publiques.

« Les communautés du Nord sont très éloignées, et c'est rare de s'y déplacer. Dans le futur, nous voulons mettre en place une meilleure façon d'appuyer les gens dans les communautés les plus isolées, et réunir tout le monde, le plus possible. »

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION

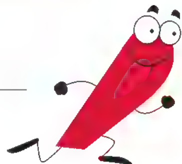
France Adams

« Si je veux vraiment effectuer des changements dans ma vie, c'est à l'intérieur de moi qu'il faut que je commence. »

« Être humain, c'est un cheminement vers un retour à qui nous sommes réellement, à l'esprit divin. »

- Gérald Labossière

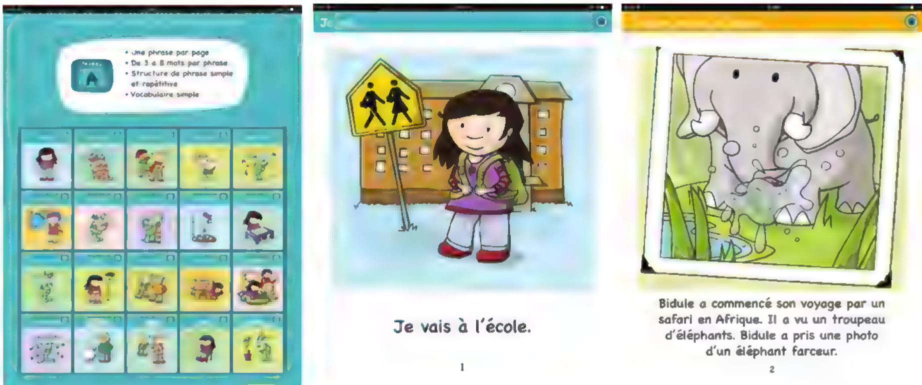
Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 13 février vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.



LES EDUK'APPLIS

Par Josée Toffen

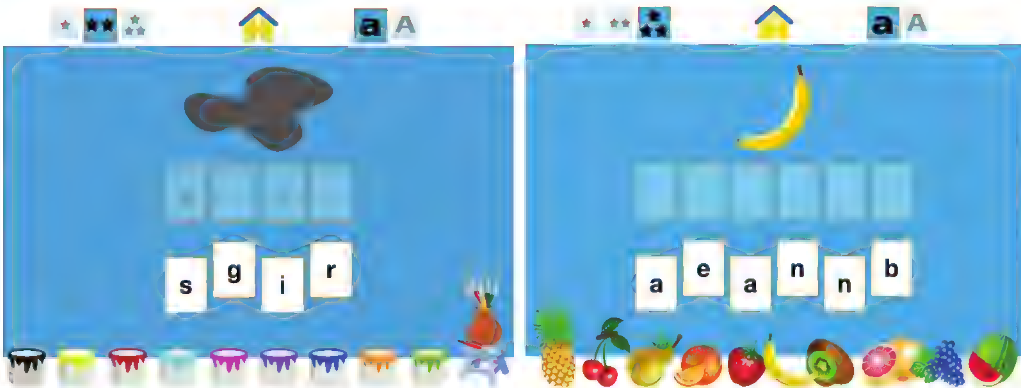
Josée Toffen est enseignante en 1re année dans une école de la DSFM. Dans sa classe, les enfants apprennent en s'amusant grâce à des applications pédagogiques. Littérature, mathématiques, sciences, arts ou culture, il y en a pour tous les goûts! Josée partage avec vous ses applis coups de cœur, à utiliser en classe ou à la maison.



Bidule Pro

Sur iTunes, pour les 5 à 9 ans

Voici une application idéale pour les enfants de 5 à 9 ans. C'est une application qui contient une collection de livres de Bidule par les Éditions Passe-Temps. Vos enfants adoreront lire avec Bidule, Elliot et Emma et tourner les pages avec le doigt. Les **40 livres** inclus sont divisés en trois niveaux; les livres du niveau A (contiennent une phrase par page et un vocabulaire simple, ceux du niveau B (1 à 2 phrases par page qui racontent une courte histoire), ceux du niveau C (2 à 3 phrases et qui racontent une histoire un peu plus longue). Si votre enfant possède un registre de lecture de l'école, ces livres peuvent être une récompense à la fin de la semaine et compter comme livres lus. Seulement disponible sur iTunes.



I Spell my First French Words

Sur iTunes, pour les enfants de la maternelle à la 3e année

Cette application par Bacarox Kids est conçue pour les enfants de la maternelle à la 3e année. Les enfants apprennent à écrire des mots du vocabulaire des couleurs, du temps, des fruits, des légumes, etc. À chaque mot vous pouvez choisir le niveau de difficulté dépendant du cheminement de votre enfant. **Une étoile :** l'application vous insère toutes les lettres, **deux étoiles :** l'application vous donne quelques lettres et **trois étoiles :** l'enfant peut écrire le mot seul sans indices. SpellFrench1 vous donne aussi le choix d'avoir les lettres en majuscule ou en minuscule. En jouant, je vous encourage à demander à votre enfant de nommer et de faire le son des lettres. Une excellente préparation pour l'école. Il y a aussi une version espagnole (Palabras). Vous pouvez télécharger *I spell my first words in French* sur iTunes.

SPORT

CHAQUE SEMAINE LES SARRASIN BALAIENT LA GLACE

« Le curling, c'est un joli prétexte »

Un vendredi soir au club de curling de Sainte-Anne. Les Sarrasin sont dans leur élément : la piste de curling. Roland, le père, accompagne ses deux fils, Gérald et Robert. Il y avait du nouveau ce soir-là. Robert a invité pour la première fois son beau-fils adoptif, Jordan Sicat.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour les Sarrasin, tout a commencé en 2013, lors du Funspiel organisé par le comité culturel de Sainte-Anne. Gérald Sarrasin raconte :

« Je ne connaissais vraiment pas le curling, mais j'étais curieux. Je me suis dit que ce serait peut-être quelque chose d'amusant. Dès la fin du Funspiel, j'étais captivé. Par la complexité du jeu, sans doute, mais surtout parce que je m'étais vraiment bien amusé. J'ai tout de suite voulu mettre mon père et Robert dans le coup. »

Roland Sarrasin reprend le fil de l'histoire. « D'habitude, c'est le père qui initie ses fils à un sport. Dans mon cas, c'était le contraire. J'avais joué au curling à l'école secondaire, à Lorette. Alors ça faisait bien du temps que je m'étais aventuré sur la glace. Surtout que j'ai longtemps eu mal à un genou. Ma récente chirurgie a changé la situation.



photo : Daniel Bahuaud

Gérald Sarrasin, Jordan Sicat, Robert Sarrasin et Roland Sarrasin. Dans la joie de leur rendez-vous hebdomadaire.

« J'aime le défi que nous donne la glace. La glace est presque vivante. Elle change de consistance à chaque fois qu'on joue. La température de la salle, une petite poussière, même le fait d'avoir joué dessus pendant une demi-heure, tout ça change la glace. La surface n'est jamais la même, comme sur une table de shuffleboard. »

Et Roland Sarrasin relève un défi supplémentaire. « Je ne peux pas lancer les pierres comme on le fait normalement. J'ai une perche spéciale avec laquelle je peux pousser la pierre, sans avoir à plier le genou. »

Robert Sarrasin, pour sa part, « aime passer du temps avec la famille ». « On vit tous à Sainte-Anne, mais on ne se voyait pas si souvent. Alors le curling, c'est un joli prétexte pour se rencontrer. On se donne rendez-vous chaque semaine. On joue du mieux qu'on peut. Le but, vraiment, c'est de passer du temps ensemble. »

D'habitude, l'équipe comprend Paul Sarrasin, le neveu de Roland Sarrasin. Son cousin n'étant pas disponible le 3 février, Robert Sarrasin en a profité pour initier Jordan Sicat, son beau-fils. Pour le garçon de 13 ans, il s'agissait d'une « chance d'apprendre pourquoi mon père aime tellement ce sport ».

« Je comprends, finalement. Le curling, ce n'est pas un sport facile. Quand je lançais la pierre, j'y mettais trop de force. Elle filait à toute allure jusqu'à l'autre bout de la surface. Pour balayer, ça allait mieux. J'apprends. Ça prendra bien des parties pour jouer comme mon père. Mais je vais faire de mon mieux. Je serai définitivement sur la glace, au prochain rendez-vous! »



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

RESSOURCES WEB

La DSFM propose ci-dessous une liste de ressources Web non exhaustive. Ces ressources ont été répertoriées à titre de service pour les familles des élèves de nos écoles de langue française et les lecteurs de ces pages.

PETITE ENFANCE
Promouvoir les Centres de la petite enfance et de la famille
www.desledebut.ca

ÉDUCATION
Plan stratégique sur l'éducation en langue française
www.pself.ca

MUSIQUE

La coalition pour l'éducation en musique
www.musicmakesus.ca/fr/

Faites de la musique
www.faitesdelamusique.ca/bienfaits/

Les secondaires d'Aurèle-Lemoine mettent la santé mentale en lumière

Santé – Sensibilisation – Engagement



Première rangée, de gauche à droite : Bianca Carrière, Leigh Belair, Gabrielle Drouin et Katarina Zotter. Deuxième rangée, de gauche à droite : Yvon Coutu, Josh Allard, Kiara Allard, Kirsten Pistun, Francine Coutu, Madison Siwicki et Isabella Morden. Troisième rangée, de gauche à droite : Matthew Morden, Cameron Belair, Edgar Bruce. Quatrième rangée, de gauche à droite : Austin Turenne et Sydney Buors

À l'École communautaire Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent, janvier a été le mois de la santé mentale. Les élèves ont eu l'occasion de suivre des sessions de sensibilisation avec l'organisme Pluri-elles. Ils ont conclu le mois avec la campagne *Let's Talk* de Bell Canada.

Débutée en 2010, la campagne de Bell Canada vise à mettre fin à la stigmatisation de la santé mentale à travers des discussions. Bianca Carrière, enseignante de secondaire à l'École Aurèle-Lemoine, a souhaité y prendre part avec ses élèves. « J'ai vu des publicités pour la campagne sur internet et à la télévision. J'ai trouvé que ça se combinait très bien avec le travail qu'on faisait à l'école sur la santé mentale. »

> ***« C'est épuisant de faire la guerre dans sa tête tous les jours. Il faut détruire le stigmate qui entoure les maladies mentales. »***
> Madison Siwicki, 9e année.

En effet, l'école avait accueilli le chanteur Robb Nash plus tôt en janvier. « Robb Nash est venu parler aux jeunes de la prévention par rapport à la santé mentale. » Les élèves ont ensuite suivi des sessions de sensibilisation sur l'importance de la prévention de l'intimidation et l'importance d'appuyer nos pairs et d'être présent pour les autres.

Le 25 janvier, jour de la campagne *Let's Talk*, les élèves ont discuté ensemble des questions liées à la santé mentale. Ils se sont aussi renseignés sur les appuis et les ressources disponibles à Saint-Laurent. Puis chaque élève a écrit un message d'appui pour leurs pairs, sur le modèle d'un message Twitter, avec le hashtag *#Bellletstalk*.

Madison Siwicki, en 9e année, a participé à la campagne. Sur son affiche, elle a écrit en anglais : « C'est épuisant de faire la guerre dans sa tête tous les jours. Il faut détruire le stigmate qui entoure les maladies mentales. » Au cours de cette campagne, elle a appris « l'importance d'être en bonne santé mentale. La maladie peut être vraiment très grave, donc c'est important d'être prêt à faire une différence. Je vais aider en étant ouverte aux autres. Je vais écouter sans juger. »

L'élève de 11e année Joseph Drouin n'imaginait pas qu'il y avait encore autant de préjugés autour de la santé mentale. « Faire de telles campagnes permet d'être mieux préparé. Si on parle à des personnes dans le futur, on a la chance de savoir ce qui peut causer certaines situations. On peut être présent et les aider à parler. » Il a été particulièrement marqué par la pancarte de l'un de ses camarades. « Il y avait l'image de deux mains qui se tenaient. J'ai vu l'idée de respect et de confiance, et ça m'a touché le cœur. »

Célébrons nos succès!



Grand succès pour les journées d'activités d'hiver de l'École Jours de Plaine. Le 1er et 2 février, les secondaires sont allés à la station de ski Asessippi pour deux jours de ski, de planche et de raquettes. Les élèves du primaire ont eu le choix entre une journée de ski et une matinée de glisse suivie d'une après-midi de patinage.

Développement durable

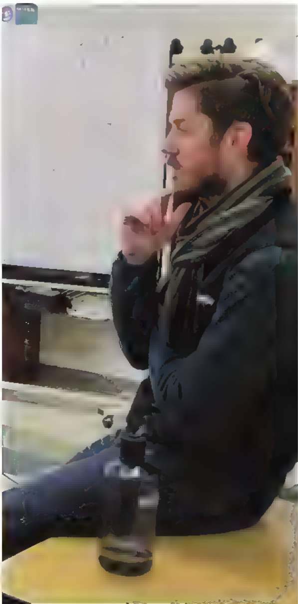
La DSFM valorise l'implication communautaire et le bénévolat est une occasion parfaite de contribuer à la société, aider les autres et acquérir de nouvelles compétences. Les élèves de la DSFM peuvent se prévaloir d'un crédit au secondaire s'ils accumulent le nombre d'heures prérequis en bénévolat communautaire.

Des passionnés de musique super motivés à Saint-Georges

Culturel – Apprentissage – Accomplissement



De gauche à droite : Colin Wingate, Connar Fontaine, Ashleigh Motkaluk, Liam Chevrefils, Chelsea Bruneau, Elizabeth Phillips et Austin Spiers.



Edouard Lamontagne.

Après le succès des ateliers de formation en musique organisés par la DSFM en partenariat avec le 100 Nons l'année dernière, l'École communautaire Saint-Georges a décidé de renouveler l'expérience. Cette année, sept élèves de secondaire et quatre élèves de 6e et 7e années s'entrainent régulièrement pour le Festival Musique Jeunesse (FMJ).

Animé par l'artiste Edouard Lamontagne, l'atelier de musique permet aux élèves de l'École « d'apprendre à jouer comme dans un groupe de musique », dit la secrétaire en chef Rachel Rusk. L'élève de 11e année Ashleigh Motkaluk explique qu'à l'atelier, « on choisit un instrument, et Edouard Lamontagne nous enseigne comment en jouer pour les chansons qu'on a choisies. »

> *« C'est un programme exceptionnel. C'est important d'avoir un endroit où on peut s'exprimer et être soi-même. »*
> Austin Spiers, 12e année.

Ashleigh, qui écoute beaucoup de musique rock et qui s'est toujours intéressée au rythme des chansons, a décidé d'apprendre à jouer de la batterie. « J'ai commencé la batterie avec ce programme. Je voudrais en avoir une chez moi, mais ma mère n'est pas d'accord, parce que c'est vraiment bruyant. Quand j'aurai ma propre maison, j'en aurai une! »

Austin Spiers, en 12e année, est chanteur et guitariste dans le groupe des plus grands. « J'ai commencé la guitare il y a cinq ans, avec le programme de musique de l'école. C'est un instrument qui m'intéresse depuis le plus jeune âge. » Ayant déjà participé à l'atelier l'année passée, il transmet son expérience aux plus jeunes. « Cette année, nous avons deux groupes. Les plus grands encouragent les plus jeunes. On travaille avec eux et on leur donne nos astuces. On les aide le plus possible, parce qu'on est plus à l'aise avec les instruments. »

Ashleigh se souvient elle aussi de ses débuts à l'atelier. « Au début, les répétitions sont dures, parce que c'est nouveau pour tout le monde. On essaye, et on met tous les instruments ensemble. Tout le monde fait des efforts, et au final, ça rend bien. Maintenant, on sait comment jouer les uns avec les autres. »

Les musiciens de l'École communautaire Saint-Georges se sont produits sur scène devant les jeunes de la DSFM à l'occasion du camp La Grippe, qui a eu lieu du 6 au 8 février. Ashleigh, qui avait déjà joué l'année dernière, se rappelle que « c'était stressant, mais quand on a joué, c'était amusant. » Austin dit avoir appris de cette expérience. « On a plus confiance cette année. On a moins peur de démontrer nos talents. »

Les ateliers FMJ sont une occasion pour les élèves des petites écoles de s'exposer à de nouveaux apprentissages. Austin Spiers est emballé : « c'est un programme exceptionnel. C'est important d'avoir un endroit où on peut s'exprimer et être soi-même. La musique démontre la culture et ouvre les gens. Ça donne aussi des opportunités pour le futur. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

JMCA Jouer,
3e année,
9 février.

Match #10 de la LISTE,
9e à 12e année,
16 février,
École hôte à déterminer,
écoles participantes : CSLR2 et ERCB, ouvert au public.

Soirée fléchée,
21 février,
École Jours de Plaine.

Soirée fléchée,
22 février,
Centre scolaire Léo-Rémillard.

Match #11 de la LISTE,
9e à 12e année,
22 février,
à l'École communautaire Gilbert-Rosset,
écoles participantes : École La Source, Collège Louis-Riel,
Centre scolaire Léo-Rémillard 1, ouvert au public.

Rencontre JMCA,
23 et 24 février.

Camp Chauffez le four,
27, 28 février et 1er mars,
Camp Red Rock.

LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 15 février à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Journée de perfectionnement professionel divisionnaire,
3 février,
congé pour tous les élèves.

Journée Louis-Riel,
20 février, congé.

Période d'inscription à la maternelle
Quand : du 6 au 10 février 2017
Où : à l'école de langue française de votre région.



Venez célébrer le Festival du Voyageur en plein cœur du Sentier d'hiver Red River Mutual! Profitez-en pour prendre un verre au bar extérieur, pour déguster de la bouffe canadienne-française et voir des spectacles épatants!

INFORMATION

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
233-2556 1-800-665-4443

SITUÉ AU CONFLUENT DES RIVIÈRES ROUGE ET ASSINIBOINE

VENDREDI 17 FÉVRIER	7 H À 10 H
	16 H À 21 H
SAMEDI 18 FÉVRIER	11 H À 23 H
DIMANCHE 19 FÉVRIER	11 H À 21 H
LUNDI 20 FÉVRIER	10 H À 18 H

PRÉSENTÉ PAR: PINNACLE www.pinnacle.jobs

ÉVÉNEMENTS:

VENDREDI 17 FÉVRIER 7 H



SAMEDI 18 FÉVRIER 19 H



DIMANCHE 19 FÉVRIER 16 H



DIMANCHE 19 FÉVRIER 16 H 30



LUNDI 20 FÉVRIER 11 H



LUNDI 20 FÉVRIER 12H



HEHO.CA #HEHO2017

Festival du Voyageur · MIXTE Productions · Red River Mutual Trail · Ugly Duckling productions · Winnipeg · MEC · MC College · Aveda Institute & Academy Salon

Université de Saint-Boniface · Manitoba Liquor & Lotteries · Groupe Investors · MTS · Fairmont Winnipeg · Big Rock Brewery · Radio-Canada

EMPLOIS ET AVIS

Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Agente ou agent en ressources humaines

Poste à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

LE COIN MAGIQUE Inc.

Le Coin Magique Inc., un centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone situé à Sainte-Agathe, lance un appel de candidature pour les postes suivants :

Éducateur(trice) à la jeune enfance II ou III

Les candidat(e)s doivent posséder d'excellentes capacités langagières en français, avoir de l'expérience auprès des enfants, démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à :

Lorraine Milan, directrice
coinmagique@dsfm.mb.ca

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES
à nos trois centres de services à Winnipeg

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse
Groupe Financier

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

CONSEILLER(ÈRE), SERVICES AUX MEMBRES
au centre de services à Saint-Claude

Les responsabilités principales sont d'établir et maintenir des relations à long terme avec les membres actuels et potentiels de la Caisse et mettre l'accent sur la fidélisation, le maintien et l'acquisition des membres de la Caisse, conseiller les membres dans la planification de leurs affaires financières, offrir des services de placement et de produits reliés aux investissements offerts par la Caisse en fonction des besoins des membres et promouvoir activement la vente de services connexes. De plus, il ou elle devra fournir des services administratifs pour le programme de courtage de dépôts qui comprend: fournir du support pour les besoins en documentation, répondre aux questions administratives, recevoir et transférer des fonds, ouvrir et fermer des comptes, assurer que les paiements CAFT soient exacts, réconcilier les feuilles de calcul de commission et fournir les rapports.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse
Groupe Financier

MUNICIPALITÉ RITCHOT MUNICIPALITY

MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT
POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) FINANCIER

La municipalité rurale de Ritchot est à la recherche d'une personne pour le poste de directeur(trice) financier. Cette personne se rapporte directement à la direction générale, le/la directeur(trice) financier surveille les exigences municipales de la comptabilité quotidienne. La municipalité cherche une personne avec de l'expérience capable de gérer les opérations de la municipalité et le budget capital de 7 500 000 $. En tant que gérant(e) d'expérience, cette personne surveillera également toute la gestion financière de la municipalité, dont les budgets, les comptes rendus financiers, la planification et les prévisions financières, la gestion des actifs et les recettes.

Les qualités recherchées :

- possédant ou actuellement inscrit dans un programme professionnel de comptabilité (CA, CMA ou CGA);
- disposant du certificat d'administration municipale (ou la volonté de s'inscrire au programme);
- minimum de trois années d'expérience dans le domaine de la comptabilité;
- connaissance de la comptabilité de fonds et les normes de rapport du conseil sur la comptabilité dans le secteur public;
- ce poste devra soumettre (i) la vérification du casier judiciaire (ii) un permis de conduire en bonne et due forme (iii) doit être cautionnable.

Le salaire est proportionnel avec l'expérience de la personne et un ensemble d'avantages sociaux complets est disponible. Prière d'indiquer le niveau de salaire prévu. Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre leur curriculum vitae et trois références à l'adresse ici-bas. **La date d'échéancier est avant 15 h le vendredi 10 février 2017.**

Nous vous invitons de naviguer notre site web
pour une description complète du poste et l'affiche du poste :

www.ritchot.com – notre gouvernement – offres d'emplois

Soumettre à:

Municipalité rurale de Ritchot
Attention : Direction générale
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9
Courriel : municpaloffice@ritchot.com
Objet : Poste de directeur financier
Téléphone : 204-883-2293

La municipalité rurale de Ritchot tient à remercier toutes les personnes qui feront demande, cependant seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.

PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Agente ou agent comptable

1,0 etp, poste à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

NÉCROLOGIES

Raymond Desautels



Raymond Desautels est décédé subitement le 25 janvier 2017 à l'hôpital Health Sciences Centre, à Winnipeg, à l'âge de 90 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée de 59 ans de mariage Antoinette (Jolicoeur); son fils Gilbert (Sandra Rentz); sa fille Lorraine (Raymond) Tallaire et ses petits-enfants Lisette (Adrian) Agagnier, André (Skye Grant) Vien, Rebecca et Drake (Julie Fréchette). Il laisse aussi ses soeurs Leontine (Dennis) Kenny, Lucille (Luc) Gisiger et Huguette (André) Simard; son frère Alfred, C.Ss.R. et des nombreux nièces et neveux.

Il fut précédé par son père Antoine et sa mère Annie (Girard), ses beaux-parents Rose-Délima et Eugène Jolicoeur; ses soeurs Thérèse Grégoire, Gertrude Arbez, Raymonde Pintkowsky et Eveline Bérubé et ses frères Maurice, o.m.i., et Édouard; sa belle-sœur June Desautels; ses beaux-frères Léopold Grégoire, André Arbez, Guy Bérubé et Daniel Pintkowsky; ainsi que son neveu Donald Kenny.

Raymond est né à Sainte-Anne-des-Chênes le 3 août 1926. Il épousa Antoinette le 6 juillet 1957. Raymond aimait beaucoup jouer au baseball dès l'âge de 12 ans et par la suite au hockey. Il était jardinier pour plusieurs années, travaillait pour Vermette Back-Hoe et finalement à la Villa Youville, où il a pris sa retraite. Il aimait faire du camping et aller au chalet au lac Falcon.

La messe des funérailles a été célébrée le samedi 4 février à 14 h en l'église Sainte-Anne-des-Chênes, à Sainte-Anne, Manitoba présidé par l'abbé Gabriel Lévesque.

La famille tient à remercier de façon spéciale le personnel des soins d'urgence à l'hôpital Health Sciences Centre. Pour ceux qui le désirent, des dons en mémoire de Raymond peuvent être versés à la Villa Youville, Sainte-Anne, Manitoba (204-422-3002) ou à la Heart & Stroke Foundation, Winnipeg, Manitoba (204-949-2000).

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Beryl de Margerie
(née Hughes)

Le 30 janvier passé, Beryl de Margerie, épouse bien-aimée de Guy (prédécédé) a rendu l'âme à l'âge de 91 ans à Winnipeg. Elle laisse dans le deuil une belle et grande famille. Elle nous manquera à tous : ses trois filles Gisèle, Nicole et Louise (Craig); ses trois garçons Pierre, Maurice (Leslie) et Gilles (Bénédicte); ses huit petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil sa nièce Ivonne Turton en Angleterre.

La famille remercie le personnel aidant de l'Hôpital Saint-Boniface, le prêtre et ses amis de la Cathédrale St. Mary's, l'Ordre franciscain St. Anthony's Secular Fraternity, ses amis et sa chère famille étendue.

Au lieu de fleurs, nous vous invitons à faire un don à la charité de votre choix.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

DIANE BÉLANGER

Parler les deux langues

Étant originaire d'une région unilingue francophone du Québec, mes parents m'ont tout de même encouragée dès mon plus jeune âge à apprendre l'anglais, afin d'être capable de me débrouiller dans les deux langues.

Dans mon cheminement de foi, j'ai un jour compris que pour suivre sincèrement Jésus, il était également essentiel de parler deux langues : le langage de la foi et le langage de l'amour, de la charité fraternelle. Je ne tardai pas à réaliser que c'était un défi de tous les jours.

Dès ma première année scolaire, mon enseignante qui était une jeune religieuse de 18 ans, avait une grande foi et tout son être - ses attitudes, ses paroles et ses silences - nous criait qu'elle nous aimait. Je peux en dire autant de ma grand-mère paternelle. Je n'ai jamais entendu cette femme prononcer une seule parole négative au sujet de quelqu'un. Et quand je pense aux autres personnes qui furent des témoins puissants sur ma route de vie, je retrouve toujours les deux langages de la foi et de l'amour fraternel. Ces êtres ont eu un rôle important à jouer dans ma conversion à l'âge de 28 ans et dans ma persévérance à croire, car la foi seule des croyants, sans son expression par une vie réelle de charité, ne suffisait pas à me convaincre que Dieu était vivant et qu'Il m'aimait.

Au moment où dans notre diocèse on approfondit le concept de « Nouvelle Évangélisation » et où on essaie de la mettre en œuvre, j'aime me rappeler la force évangélisatrice de ces personnes, simplement par la concordance de leur foi et de leur vie. Je parle de « force évangélisatrice », car pour elles, il ne s'agit pas d'une "technique" d'évangélisation, mais de toute une vie imprégnée et habitée par les valeurs de l'Évangile.

Elles ne sont pas parfaites, mais leur cœur et leurs bras sont ouverts pour accueillir le prochain. Elles savent offrir un pardon, parce qu'elles accueillent elles-mêmes la miséricorde de Dieu dans leur vie. La Vérité les a rendues libres. Par leur silence de charité, elles se tiennent à l'écart de toute forme de médisance ou de calomnie. Tout au contraire, elles ont le souci d'encourager les autres et possèdent le don de s'émerveiller du bien qu'elles voient chez leur prochain. Leur sainteté est contagieuse.

Entre les âges de 13 et 27 ans, j'ai délaissé la pratique religieuse parce que dans mon village, des « bons catholiques » pratiquaient trop souvent la médisance entre les messes dominicales. Pour moi, c'était un contre-témoignage et je ne voulais pas faire partie de cette Église.

On ne se rend pas toujours compte à quel point nos paroles négatives, en plus de ternir l'image des autres, contribuent à ternir notre propre image, l'image de notre paroisse et celle de l'Église toute entière, et à repousser ainsi les jeunes et les jeunes familles en quête de radicalité évangélique et d'une vraie communauté d'amour. On ne réalise pas toujours que c'est par notre amour fraternel que nous devrions commencer, si nous voulons renouveler nos paroisses.

Parler la langue de la charité fraternelle exige, entre autres, la maîtrise de notre langue de chair. Cette maîtrise est un art que seules la vraie conversion du cœur, la détermination et la grâce peuvent nous aider à pratiquer. Une vie de prière authentique et la fréquentation régulière des Évangiles en sont aussi le gage. Nous ignorons parfois que la médisance est un péché dont il faut se confesser, car nous pouvons tuer quelqu'un par nos paroles. Aussi, le fait de se confesser n'exclut pas l'importance de réparer.

Nous voulons comprendre la Nouvelle Évangélisation? Nous voulons évangéliser et attirer les jeunes familles et les jeunes au Christ et à l'Église et nous ne sommes pas des experts? Ne nous décourageons pas et, surtout, souvenons-nous que la compétence par excellence pour l'évangélisation, qu'elle soit nouvelle ou non, commence toujours par le témoignage de l'Évangile vécu et incarné dans nos vies. C'est pour ça que nous trouvons le mot « évangile » dans le mot « évangélisation ».

Mais comment reconnaître une vie authentiquement « évangélique »? Par les fruits de l'Esprit Saint. « Voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi. » Galates 5, 22

Vivre les valeurs de l'Évangile est la condition incontournable pour susciter toute forme de renouveau spirituel et pastoral dans l'Église et dans le monde. C'est la Bonne Nouvelle annoncée et vécue par Jésus-Christ. Cette Bonne Nouvelle fut reprise avec force au Concile Vatican II, et elle vaut toujours pour aujourd'hui.

Le Seigneur nous a laissé un commandement nouveau : celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère 1 Jean 4, 21. Viens Esprit

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

LES INTRÉPIDES FONT REVIVRE UNE TRADITION MUSICALE

Dans le pur esprit des boîtes à chansons

Pour Bruce Waldie et la chorale des Intrépides, se réunir pour chanter du Bécaud, du Piaf ou encore des airs folkloriques dans une ambiance intime, c'est beaucoup plus qu'un concert. C'est une vraie joie.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Bruce Waldie, le directeur artistique des Intrépides depuis trois ans, souligne que ce n'est pas un hasard que la deuxième boîte à chansons de la chorale aura lieu dans la Salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. (1)

« C'est l'endroit idéal pour tenir une boîte à chansons. Une vraie, comme on les faisait autrefois. On peut monter sur scène, donner une saynète, chanter en petits groupes, ou encore jouer un instrument en solo. Tout est possible. En passant, le guitariste québécois Michel Robidoux sera des nôtres.



photo : Daniel Bahuaud

Bruce Waldie : « L'important, ce n'est pas la rose, mais que tous s'amusent comme des bons. » Les Intrépides répètent en s'amusant. Première rangée : Brigitte Arondel-Parent; Bonita Sheppard; Antoinette Servant; Constance Nsouadi; Yvonne D'Aoust-Anderson; Indra Egan; Michelle Bourgeois. Deuxième rangée : Odette Power; Dianne Doney; Ashley Davidson; Véronique Vilain; Hélène Perreault; Christelle Waldie; Diane Dacquay; Adèle Letain; Claude Desrosiers; Tessa Christi. Troisième rangée : Gwenith Comeault; Diane Saive; Anjelica Brucal; Pierre Meunier; Michel Fillion; Georges Kirouac; Denis Bourgeois. Dernière rangée : Chantal Allard; Aubrey Hemminger; Pierre Cuillerier; Robin Wiens; Bruce Waldie.

« Et puis tout ça dans une ambiance très près du public. C'est intime. Les participants vont pouvoir siroter un vin se sentir presque intégré au spectacle. »

Les 35 choristes répètent depuis début janvier. Ils proposeront une vingtaine de chansons. « On en a préparé bien plus. L'idée sera de choisir selon les goûts de la salle. »

Au menu potentiel, donc : *Non, je ne regrette rien* de Piaf, *Le tournesol* de Mouskouri, *Les chats* de Rossini, et *La boîte à chansons* de Georges Dor, en passant par du Petula Clark, du Gilbert Bécaud, un pot-pourri de chansons à répondre et un rap comique.

(1) La boîte à chansons des Intrépides aura lieu le 11 février à 19 h 30 à la Salle Antoine-Gaborieau au Centre culturel franco-manitobain, situé au 340 boulevard Provencher. Billets : 20 $, disponibles au 204-256-5879.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES